

PLATEFORME de

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**DORDOGNE
PÉRIGORD**

**Vous avez un projet
de rénovation énergétique ?**

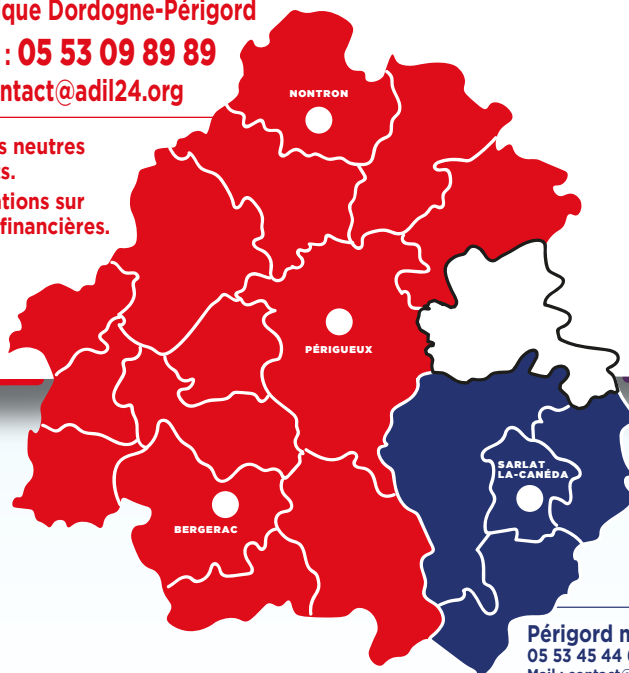
Appelez l'ADIL 24

Plateforme de rénovation
énergétique Dordogne-Périgord

ADIL 24 : 05 53 09 89 89

Mail : contact@adil24.org

- Conseils neutres et gratuits.
- Informations sur les aides financières.



Périgord noir renov'
05 53 45 44 62

Mail : contact@perigordnoir-renov.fr

Informations neutres et gratuites

Aides financières / Conseils techniques / Accompagnement personnalisé
pour des travaux de rénovation de l'habitat.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

adil 24

SoliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
DORDOGNE - PÉRIGORD

24 **cl.a.u.e**
Dordogne
Conseil Énergie, Environnement
et de l'habitat

Service Public gratuit pour une rénovation de l'Habitat en Dordogne

Vous êtes propriétaire d'un logement, vous avez un projet de rénovation pour habiter ou pour louer, avant de vous engager dans des travaux, renseignez vous.

1 - informez-vous auprès de l'ADIL 24

- Par téléphone au **05 53 09 89 89**
- Par mail : **contact@adil24.org**
- Lors d'une permanence :

Trouver une permanence : <https://habitat.dordogne.fr>

En fonction de votre projet et de votre demande, vous êtes orienté-e vers les bons interlocuteurs (CAUE, SOLIHA, collectivités...)

2 - bénéficiez de l'accompagnement d'un conseiller France Renov' pour une analyse globale de votre projet :

- Conception du projet de travaux (état des lieux, préconisations financières et techniques...) de l'idée à la phase réalisation
- En fonction du projet, une évaluation énergétique gratuite

3 - faites réaliser des devis de travaux en fonction des préconisations

Par une entreprise RGE* pour bénéficier des aides

Trouver une entreprise RGE : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

*RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

Attention : Ne pas signer les devis. Ne pas commencer les travaux avant tout dépôt de dossier de demande de subvention.

Consultez votre conseiller France Renov' sur les devis réalisés pour un avis indépendant.

4 - déposez vos dossiers de demande de subvention auprès des financeurs

Aides conditionnées par le niveau de revenus (barèmes basés sur le dernier avis d'imposition), la nature des travaux, le gain énergétique....



Une rénovation globale à privilégier

- **Evaluer la qualité de votre projet**

Les conseillers France Renov' vous aident à déterminer les travaux les plus efficaces et adaptés à votre budget .

- **Privilégier des matériaux sains et durables**

Les conseillers France Renov' sont qualifiés pour vous apporter tout conseil technique et notamment vous orienter vers les matériaux et matériels respectueux de votre santé et de l'environnement.

Vigilance sur le démarchage abusif et prudence sur les offres commerciales trop attractives !

Le démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique est strictement interdit.



Tout consommateur peut signaler un problème sur le site de la DGCCRF :

www.signal.conso.gouv.fr

NOTES

SERVICE PUBLIC POUR MIEUX RENOVER VOTRE HABITAT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence
nationale
de l'habitat

Anah



Flasher ce
QR CODE

Le site officiel :
france-renov.gouv.fr
Faites appel aux
conseillers France Renov'

INFOS PRATIQUES

Votre espace Conseil :

ADIL 24 - PERIGUEUX
3, rue Victor Hugo

Sur RDV

- du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 30
- le vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 16h

Au **05 53 09 89 89**
Ou par mail :
contact@adil24.org

AIDES FINANCIÈRES - CONSEILS TECHNIQUES
DÉMARCHES - CONSEILS JURIDIQUES